INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU DIR. GÉN. / SECR.-TRÉS.

N° de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE
DE LA TRINITÉ-DES-MONTS

Séance ordinaire
12 mai 2025

Séance ordinaire de la Municipalité de la Paroisse de La Trinité-des-Monts, tenue le 12 mai 2025 à 19h30, à la salle du Conseil au 12, rue Principale Ouest, La Trinité-des-Monts sous la présidence de madame Chantal Gagnon, mairesse.

Sont présents: Madame Nicole Després
Madame Marie-France Gagnon
Madame Lise Bérubé
Monsieur Steve Boucher
Monsieur Christian Baril

Formant quorum sous la présidence de la mairesse.

Madame Francesca Lavoie, greffière-trésorière, fait fonction de secrétaire d'assemblée.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h30. Madame la Mairesse souhaite la bienvenue.

LECTURE DE L'AVIS DE CONVOCATION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution No 066-25

Il est proposé par Mme Nicole Després, et résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter l'ordre du jour, avec l'ajout du sujet « Représentations de la mairesse lors d'activités » au varia.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 AVRIL 2025

Résolution No 067-25

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal ont reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 avril 2025;

Il est proposé par M. Steve Boucher, et résolu à l'unanimité des membres présents, d'adopter le procès-verbal du 14 avril 2025, avec dispense de lecture, chacun des membres du conseil présent déclarant l'avoir lu et en être satisfait.

COMPTES À PAYER D'AVRIL 2025

Résolution No 068-25

CONSIDÉRANT que la liste des comptes à payer du mois d'avril 2025 ainsi que les dépenses incompressibles du 1er au 30 avril 2025 sont déposées pour approbation par les membres du conseil;

CONSIDÉRANT QUE cette liste des comptes à payer comprend aussi certains achats effectués par la direction générale, conformément aux dispositions du règlement sur le contrôle budgétaire et sur la délégation de pouvoirs;

CONSIDÉRANT QUE la liste des comptes à payer et celle des dépenses incompressibles ont été étudiées par les membres du conseil et qu'ils s'en déclarent satisfaits;

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU DIR. GÉN. / SECR.-TRÉS.

N° de résolution ou annotation

Il est proposé par Mme Marie-France Gagnon, et résolu à l'unanimité des membres présents D'AUTORISER le paiement des comptes à payer du mois d'avril 2025 comportant les numéros de chèques de # 9879 à # 9889 totalisant **80 096,62 $;**

DE PRENDRE ACTE des dépenses incompressibles payées, pour la période du 1er au 30 avril 2025, apparaissant au tableau ci-dessous :

Dépenses incompressibles du 1er au 30 avril 2025
Totalisant un montant de 40 200,85 $

Dépenses incompressibles - Avril 2025	
Nom du fournisseur	**Montant**
Alarme 911	19.49 $
Agence du Revenu du Canada (DAS Mars 25)	1 970.96 $
Marge de crédit intérêts	213.94 $
Intérêt Prêt #5	899.62 $
Capital Prêt #1	6 200.00 $
Intérêt Prêt #1	791.01 $
Intérêt prêt Bnational	2 985.23 $
Frais bancaires	101.38 $
Hydro	2 673.99 $
Location du photocopieur	133.37 $
Ministre du Revenu du Québec (DAS Mars 25)	6 527.09 $
FQM Assurances inc.	545.00 $
Propulse	3 260.53 $
Salaire des employés	9 882.88 $
Salaire des élus	2 120.91 $
Télécommunication de l'Est	91.64 $
Telus Québec (loisirs)	51.21 $
Visa	1 732.60 $
Total	**40 200.85 $**

NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ DE PILOTAGE POUR LA POLITIQUE DES FAMILLES ET DES AINÉS

Résolution No 069-25

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de La Trinité-des-Monts souhaite rédiger une Politique des familles et des aînés;

Il est proposé par Mme Nicole Després, appuyé par M. Steve Boucher, et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil municipal autorise la mise sur pied d'un comité de pilotage ayant pour mandat de rédiger la Politique des familles et des aînés, ainsi que le plan d'action afférant, et nomme les personnes suivantes pour composer le comité de pilotage :

- Mme Lise Bérubé, élue responsable des questions ainés et familles;
- M. Gilles Ouellet, représentant de la communauté ainée;
- Mme Marie-Paule Geneau, représentante de la communauté ainée;
- Mme Pascale Hudon, représentante de la communauté famille;
- M. Stéphane Proulx, agent de vitalisation
- Mme Véronique Thibault, conseillère au développement local et intermunicipal de la MRC de Rimouski-Neigette.

MAI : MOIS DE LA SENSIBILISATION À LA SCLÉROSE EN PLAQUES

Résolution No 070-25

CONSIDÉRANT que chaque jour, en moyenne douze personnes au pays reçoivent un diagnostic de sclérose en plaques et que cette

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU DIR. GÉN. / SECR.-TRÉS.

N° de résolution ou annotation

maladie a des répercussions sur toutes les sphères de la vie d'une personne qui en est atteinte;

CONSIDÉRANT que la sclérose en plaques est la maladie neurologique la plus répandue chez les jeunes adultes du Canada;

CONSIDÉRANT que la recherche sur la sclérose en plaques permet de mieux comprendre cette maladie, de mieux la traiter et d'offrir des pistes de solutions en vue de sa prise en charge;

CONSIDÉRANT que SP Canada – Division du Québec soutient 18 bureaux d'un bout à l'autre de la province et que ceux-ci jouent un rôle de proximité essentiel avec les membres de la collectivité de la SP;

CONSIDÉRANT que les programmes et services offerts par SP Canada – Division du Québec et ses 18 organismes partenaires permettent aux gens touchés par la SP de tisser des liens entre eux, d'améliorer leur qualité de vie et leur bien-être et d'accroître leurs connaissances sur cette maladie;

CONSIDÉRANT que la population est vieillissante et qu'il est maintenant possible d'établir un diagnostic de SP de plus en plus tôt dans la vie, ce qui signifie que les gens atteints de SP vivent pendant une plus longue période de temps qu'auparavant avec cette maladie;

CONSIDÉRANT que l'objectif ultime de SP Canada – Division du Québec est de bâtir un monde sans SP;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Lise Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents :

- DE DÉCRÉTER QUE le mois de mai est le Mois de la sensibilisation à la sclérose en plaques;

- QUE le conseil municipal de La Trinité-des-Monts encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause que défend SP Canada – Division du Québec.

MISE À JOUR DES RESPONSABLES DE LA MISE EN ŒUVRE ET DE L'EXÉCUTION DU PLAN DE SÉCURITÉ CIVILE

Résolution No 071-25

Il est proposé par M. Steve Boucher, et résolu à l'unanimité des membres présents de nommer Mme Francesca Lavoie, directrice générale, et Mme Jinny Lecours, adjointe administrative, responsables de la mise en œuvre et de l'exécution du plan de sécurité civile advenant une situation le requérant;

NOMINATION D'UN RESPONSABLE DE LA BIBLIOTHÈQUE LÉONIE-MORIN AUPRÈS DU C.R.S.B.P.

Résolution No 072-25

Il est proposé par M. Christian Baril et résolu à l'unanimité des membres présents de nommer Mme Francesca Lavoie, directrice générale, à titre de responsable de la Bibliothèque Léonie-Morin, auprès du C.R.S.B.P.

NOUVELLE ROUTE TOURISTIQUE AU BAS-ST-LAURENT - APPUI

Résolution No 073-25

Les gestionnaires des routes touristiques des Frontières et des Monts Notre-Dame ont fait appel à Tourisme Bas-Saint-Laurent afin d'entamer une réflexion visant à assurer une continuité et donner un

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU DIR. GÉN. / SECR.-TRÉS.

N° de résolution
ou annotation

second souffle à la gestion et à la promotion de ces routes. À la lumière des analyses, des études et des sondages effectués, le comité de travail a proposé de mettre en place un nouveau modèle de gestion ainsi qu'une nouvelle thématique rassembleuse et représentative des attraits et des points forts de cette partie du territoire bas-laurentien.

CONSIDÉRANT QUE le tracé de la nouvelle route touristique continue de traverser notre municipalité, en plus d'être bonifiée par la combinaison des tracés existants de la route des Frontières et de la route des Monts-Notre-Dame ;

CONSIDÉRANT QUE cette nouvelle route permettra de consolider et de mettre en valeur les éléments distinctifs de chaque municipalité en regard de son offre touristique, ses attraits, ses richesses naturelles, ses saveurs locales, sa culture et son histoire ainsi que les services de proximité nécessaires aux visiteurs ;

CONSIDÉRANT QUE les routes touristiques officielles au Québec, signalisées avec les panneaux bleus, sont reconnues et appréciées des touristes et qu'en plus d'apporter une notoriété à la région, elles représentent une opportunité de visibilité nationale indéniable pour les attraits, les entreprises et les municipalités qui les composent;

CONSIDÉRANT QUE le projet de nouvelle route suscite déjà l'enthousiasme du milieu en plus de bénéficier de l'appui de plusieurs intervenants touristiques et d'organismes de développement socio-économiques, tels que les MRC, SADC, CLD et Associations touristiques locales;

CONSIDÉRANT QUE Tourisme Bas-Saint-Laurent, accompagné par la firme Visages régionaux, a proposé une nouvelle thématique Routes des Lacs-et Légendes qui reflète bien le territoire et qui rassemble les tracés des routes touristiques des Frontières et des Monts Notre-Dame;

CONSIDÉRANT QUE Tourisme Bas-Saint-Laurent accepte de mettre à profit son expertise, d'affecter des ressources afin d'assurer la gestion et la promotion de la nouvelle route avec la collaboration des municipalités et du milieu;

CONSIDÉRANT QUE pour assurer le succès du développement de la route, le nouveau modèle de gestion prévoit l'engagement des municipalités à prioriser certaines de leurs actions de développement et d'animation du milieu en lien avec la thématique retenue et que l'entretien des infrastructures doit être pris en charge par chaque municipalité s'il y a lieu;

CONSIDÉRANT QU'il n'y aura pas d'autres frais d'adhésion supplémentaires exigés que les frais d'adhésion annuels de Tourisme Bas-Saint-Laurent pour faire partie du circuit, à condition d'avoir une offre en cohérence avec la thématique retenue ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Steve Boucher et résolu à l'unanimité des membres présents :

- QUE la municipalité de La Trinité-des-Monts appuie le projet de fusion des routes touristiques des Frontières et des Monts Notre-Dame et donne son accord pour le nom de la nouvelle route, La Route des Lacs et Légendes;

- QUE la municipalité autorise le remplacement de panneaux de signalisation de la route actuelle dont elle a la responsabilité de l'entretien et ce, sur les mêmes installations du réseau routier avec des panneaux « Route des Lacs et Légendes », et qu'elle assure l'entretien des autres installations et équipements sur son territoire qui est en lien avec la route touristique;

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU DIR. GÉN. / SECR.-TRÉS.

N° de résolution
ou annotation

- QUE la municipalité s'engage à maintenir son adhésion à Tourisme Bas-Saint-Laurent, à participer à l'animation et au développement de cette route et à nommer Mme Francesca Lavoie, directrice générale, responsable du dossier, en collaboration avec M. Stéphane Proulx, agent de vitalisation.

DEMANDE DE SOUMISSION SUR INVITATION 2025-01 – FOURNITURE DE SERVICES PROFESSIONNELS – MISSION D'AUDIT ET PRODUCTION DES ÉTATS FINANCIERS 2023

Résolution No 074-25

Date d'ouverture :	30 avril 2025
Heure d'ouverture :	9 h00
Lieu d'ouverture :	Bureau municipal de La Trinité-des-Monts 12, rue Principale Ouest La Trinité-des-Monts (QC) G0K 1B0
Nombre d'invitations transmises :	3
Nombre de soumissions reçues :	1

ATTENDU QUE la Municipalité de la paroisse de La Trinité-des-Monts a demandé, par l'entremise de la *Demande de soumission sur invitation 2025-01*, des soumissions pour la fourniture de services professionnels relativement à la mission d'audit et la production des états financiers 2023;

ATTENDU QU'à la suite de cette demande de soumission sur invitation 2025-01, la municipalité de La Trinité-des-Monts a reçu une réponse sur trois à sa demande de soumission, laquelle se détaille comme suit :

RÉSULTATS DE L'OUVERTURE

Soumissionnaire #1 :	Raymond Chabot Grant Thornton
Montant de la soumission #1 :	37 303,64 $, taxes incluses

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Marie-France Gagnon, appuyé par Mme Lise Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents que la Municipalité de La Trinité-des-Monts accepte la soumission de Raymond Chabot Grant Thornton pour la fourniture de services professionnels relativement à la mission d'audit et la production des états financiers 2023 au montant de 37 303,64 $, taxes incluses.

PROGRAMME DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC (TECQ) POUR LES ANNÉES 2019 À 2024

Résolution No 075-25

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2024;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Nicole Després, appuyé par M. Christian Baril, et résolu à l'unanimité des membres présents que :

- La Municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

- La Municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU DIR. GÉN. / SECR.-TRÉS.

N° de résolution
ou annotation

Québec, de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre de la programmation de la TECQ 2019-2024;

- La Municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux version no 3 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

- La Municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;

- La Municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution;

- La Municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux version no 3 ci-jointe comporte des coûts de travaux réalisés véridiques.

DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER POUR LE FESTIVAL DES OISEAUX DE RIMOUSKI 2025

Résolution No 076-25

CONSIDÉRANT la correspondance reçue du comité organisateur du Festival des Oiseaux de Rimouski 2025 qui se déroulera du 20 au 25 mai 2025, par laquelle ce dernier demande à la Municipalité de le soutenir financièrement dans le cadre de son activité d'observation des martinets ramoneurs qui aura lieu à La Trinité-des-Monts ;

Il est proposé par M. Steve Boucher et résolu à l'unanimité des membres présents que la Municipalité de La Trinité-des-Monts ne participe pas financièrement à la campagne de sollicitation financière tenue dans le cadre de son activité d'observation des martinets ramoneurs qui aura lieu à La Trinité-des-Monts, mais s'engage à contribuer à la publicisation de cet évènement notamment en transmettant l'invitation à ses citoyens et autres personnes pouvant être intéressées.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE TERFA

Résolution No 077-25

Il est proposé par Mme Nicole Després, et résolu à l'unanimité des membres présents de mandater Mme Marie-France Gagnon afin d'assister à l'assemblée générale annuelle de TERFA qui aura lieu le 21 mai 2025 à 19h00.

ADHÉSION ANNUELLE À TOURISME BAS-ST-LAURENT

Résolution No 078-25

Il est proposé par Mme Lise Bérubé, et résolu à l'unanimité des membres présents que la municipalité de La Trinité-des-Monts adhère à Tourisme Bas-St-Laurent pour l'année 2025 au coût de 312 $.

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU DIR. GÉN. / SECR.-TRÉS.

N° de résolution
ou annotation

DEMANDE DE SERVICES JURIDIQUES DANS LE CADRE D'UNE PLAINTE POUR INSTALLATION SEPTIQUE NON-CONFORME

Résolution No 079-25

CONSIDÉRANT la correspondance reçue le 6 mai 2025 relativement à une plainte pour odeurs nauséabondes qui seraient causées par la non-conformité de l'installation septique du matricule 3233-70-3015;

Il est proposé par Mme Nicole Després, appuyé par M. Christian Baril, et résolu à l'unanimité des membres présents que la municipalité de La Trinité-des-Monts mandate Me Stéphane Reynolds du cabinet Cain Lamarre s.e.n.c.r.l. afin de fournir des services de consultation juridique dans le cadre de ce dossier.

ABROGATION DE LA RÉSOLUTION 033-25 RELATIVE AU CHANGEMENT DE LA RÉMUNÉRATION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Résolution No 080-25

CONSIDÉRANT QUE depuis le 10 mars 2025, la rémunération du poste de direction générale était basée sur un salaire horaire, et non un salaire annuel, en fonction du nombre d'heures réellement effectuées, pour un minimum de 32h par semaine;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal souhaite procéder à l'abrogation de cette résolution en date du 12 mai 2025 afin de ramener les conditions de travail de la direction générale telles qu'elles étaient avant l'adoption de la résolution 033-25, dont un minimum de 35 heures par semaine;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Lise Bérubé, et résolu à l'unanimité des membres présents que la Municipalité de La Trinité-des-Monts procède à l'abrogation de la résolution 033-25 relative au changement de la rémunération de la directrice générale en date du 12 mai 2025.

ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL 2024 EN MATIÈRE D'URBANISME

Résolution No 081-25

Il est proposé par M. Christian Baril et résolu à l'unanimité des membres présents que la Municipalité de La Trinité-des-Monts adopte le rapport annuel 2024 en matière d'urbanisme tel que transmis par l'inspecteur en urbanisme.

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT # 296-25

Résolution No 082-25

Mme Marie-France Gagnon, conseillère, par la présente :

- donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro #296-25 modifiant les dispositions admissibles à une demande de dérogation mineure du règlement de dérogations mineures au règlement d'urbanisme 197-12; et

- dépose le projet du règlement numéro #296-25 modifiant les dispositions admissibles à une demande de dérogation mineure du règlement de dérogations mineures au règlement d'urbanisme 197-12; et

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU DIR. GÉN. / SECR.-TRÉS.

N° de résolution
ou annotation

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT # 297-25

Résolution No 083-25

M. Steve Boucher, conseiller, par la présente :

- donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro #297-25 modifiant le règlement 195-12 pour la municipalité de La Trinité-des-Monts afin de modifier les normes d'implantation et de hauteur pour les bâtiments accessoires; et

- dépose le projet du règlement numéro #297-25 modifiant le règlement 195-12 pour la municipalité de La Trinité-des-Monts afin de modifier les normes d'implantation et de hauteur pour les bâtiments accessoires;

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT # 298-25

Résolution No 084-25

Mme Lise Bérubé, conseillère, par la présente :

- donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro #298-25 étant le règlement général harmonisé des municipalités situées sur le territoire de la MRC de Rimouski-Neigette et dont l'application relève de la Sûreté du Québec; et

- dépose le projet du règlement numéro #298-25 étant le règlement général harmonisé des municipalités situées sur le territoire de la MRC de Rimouski-Neigette et dont l'application relève de la Sûreté du Québec;

DÉPÔT DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT # 295-25

Résolution No 085-25

Mme Marie-France Gagnon, conseillère, par la présente dépose le second projet du règlement numéro #295-25 étant le Règlement modifiant et abrogeant le règlement de zonage 195-12 pour la municipalité de La Trinité-des-Monts afin d'introduire le nouveau règlement sur la sécurité des piscines résidentielles.

AVIS DE MOTION DU PROJET DE RÈGLEMENT # 299-25

Résolution No 086-25

M. Christian Baril, conseiller, par la présente donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le projet de règlement numéro #299-25 relatif à la tarification de biens et services municipaux.

ACCEPTATION DE LA SOUMISSION POUR LA FOURNITURE DE RIDEAUX EN MOLLETON POUR LE GYMNASE

Résolution No 087-25

Il est proposé par Mme Nicole Després et résolu à l'unanimité des membres présents que la municipalité de La Trinité-des-Monts accepte la soumission de ShowTex au montant de 8 206,00 $ en sus des taxes applicables, pour la fourniture de rideaux en molleton ignifugé M1 permanent à très faible taux de rétrécissement pour le gymnase.

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU DIR. GÉN. / SECR.-TRÉS.

N° de résolution
ou annotation

CANDIDATURE DE MME MARIE-HÉLÈNE LECHASSEUR À LA BOURSE DU FONDS JEAN-MARC GENDRON - APPUI

Résolution No 088-25

Il est proposé par Mme Lise Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents que la municipalité de La Trinité-des-Monts appuie la candidature de Mme Marie-Hélène Lechasseur dans le cadre du concours des bourses du Fonds Jean-Marc Gendron.

DÉPÔT DE CANDIDATURE DANS LE CADRE DU PRIX HOMMAGE AINÉS POUR L'ANNÉE 2025

Résolution No 089-25

CONSIDÉRANT QUE le Prix Hommage Aînés du gouvernement du Québec vise à souligner l'apport d'une personne aînée œuvrant bénévolement dans sa région pour favoriser le mieux-être des personnes aînées ainsi que leur participation accrue à la société ;

CONSIDÉRANT QUE la personne aînée engagée dans son milieu laisse une empreinte positive à travers le temps;

CONSIDÉRANT QUE la réussite, l'innovation, l'énergie et l'honneur sont les qualificatifs évoqués et transmis par le visuel du Prix Hommage Aînés;

Il est proposé par Mme Marie-France Gagnon et résolu à l'unanimité des membres présents que la municipalité de La Trinité-des-Monts dépose et appuie la candidature de Mme Marie-Paule Geneau dans le cadre du Prix Hommage Aînés 2025.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est tenue de 20h53 à 21h15.

LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution No 090-25

Il est proposé par M. Steve Boucher que la séance soit levée. Il est 21h26.

ADOPTÉ À LA SÉANCE DU 9 JUIN 2025.

Chantal Gagnon, Mairesse

Francesca Lavoie, Directrice générale

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103